

# Les attitudes envers le langage inclusif des francophones et leur effet sur l'évaluation d'un texte

Julia Tibblin<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>Université de Lund, Suède

**Résumé.** La présente étude examine de façon quantitative le lien entre les attitudes envers l'égalité des genres et celles à l'égard du langage inclusif. Elle étudie aussi comment un texte écrit en langage inclusif est évalué, et observe les facteurs pouvant agir sur la façon dont il est considéré. D'abord, des analyses statistiques montrent que les femmes ont des attitudes plus positives envers le langage inclusif que les hommes, et que les personnes habitant une aire francophone autre que la France manifestent des attitudes plus positives que les Français et les Françaises. Ensuite, le texte rédigé en langage inclusif est moins bien évalué, mais semble être aussi bien compris que le même texte au masculin générique. Des analyses supplémentaires montrent une corrélation positive entre les attitudes envers le langage inclusif et l'évaluation du texte, mais seulement lorsque le texte est écrit avec ce type de rédaction. Finalement, les commentaires laissés fournissent de nouvelles perspectives sur l'usage et la réception du langage inclusif des 377 participant-es.

**Abstract.** French speaker's attitudes towards gender-inclusive language and the influence they have on text evaluation. The present study examines in a quantitative manner the relationship between the attitudes toward gender equality and those toward gender-inclusive language. It also studies how a text written with gender-inclusive language is evaluated and observes what factors can act thereupon. Firstly, statistical analyses show that women have more positive attitudes than men, and that residents in a French-speaking area outside France express more positive attitudes than the French. Secondly, the text making use of gender-inclusive language is more negatively evaluated but seems to be just as well comprehended as the same text written using masculine generics. Further analyses show a positive correlation between the attitudes toward gender-inclusive language and the evaluation of the text, but only when the text is written with this kind of language. Finally, the comments left by the respondents provide new perspectives on the use and reception of gender-inclusive writing by 377 French speakers.

---

\* Corresponding author : [julia.tibblin@rom.lu.se](mailto:julia.tibblin@rom.lu.se)

## 1 Introduction

Dans la continuation de la féminisation des noms de métiers, un nouvel usage est apparu au sein de la langue française depuis les années 2000 (Abbou, Arnold, Candea & Marignier, 2018). Il s'agit du *langage inclusif*, qui se fonde sur une remise en question du genre masculin comme le genre générique dans la grammaire française. Cela peut prendre plusieurs formes, la plus courante et la plus discutée étant l'*écriture inclusive*, utilisée avec des doublets complets *Bonjour à toutes et à tous* ou abrégés *Bonjour à tou-tes*.

En 2017, lors de la publication d'un manuel scolaire faisant usage du langage inclusif par *Hatier*, un grand battage médiatique s'est déclenché. Un des arguments principaux avancés contre cet usage concerne la lisibilité ; les textes sont dits *illisibles*, *lourds* et *compliqués*. Bien que plusieurs études sur le sujet aient été faites depuis, peu nombreuses sont celles qui se sont interrogées sur la lisibilité du langage inclusif ainsi que son usage. Le premier point d'intérêt de cette étude est la relation entre les attitudes envers le langage inclusif et l'évaluation d'un texte écrit en langage inclusif et nous nous posons donc la question suivante : quelles pourraient être les attitudes négatives d'une personne qui feraient qu'elle ressent le texte comme illisible ?

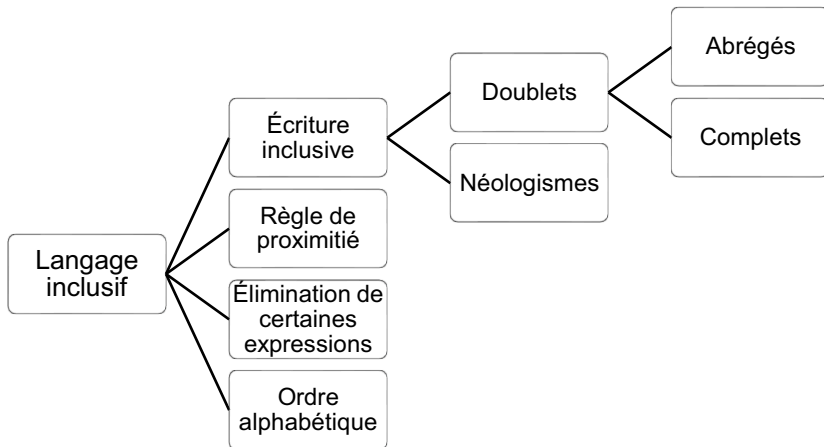
Le deuxième axe de cette étude porte sur l'usage du langage inclusif et nous nous posons des questions telles que : Y-a-t-il une différence dans la tolérance et l'usage en fonction du genre textuel concerné ? Qu'en est-il de l'usage et des connaissances à propos du langage inclusif des francophones ? Les étudier pourrait nous éclairer sur d'autres aspects du langage inclusif et contribuer à son amélioration et à sa diffusion.

Le but principal de cette étude est donc d'examiner le rôle que jouent les attitudes envers le langage inclusif d'une personne lors d'une évaluation d'un texte écrit en langage inclusif. Deuxièmement, nous avons aussi visé à étudier comment le langage inclusif est perçu et utilisé dans différents genres textuels.

## 2 Cadre théorique

### 2.1 Qu'est-ce que le langage inclusif ?

À l'aide de quatre stratégies principales, expliquées dans la figure (1) ci-dessous, le *langage inclusif* vise à remettre en question l'usage générique du genre grammatical masculin. Premièrement, l'*écriture inclusive* peut prendre plusieurs formes : les doublets complets *Chers étudiants, chères étudiantes*, les doublets abrégés *Bonjour à tous-tes* ou des néologismes comme *iel* ou *celleux*. Deuxièmement, la *règle de proximité* veut que l'on accorde l'adjectif avec le nom le plus proche, ce qui donne *Les hommes et les femmes sont belles*. Troisièmement, on vise avec le langage inclusif à supprimer des expressions qui renforcent les stéréotypes de genre, telle qu'*en bon père de famille* et à remplacer l'usage générique du mot *Homme/homme*, en disant *les droits humains* plutôt que *les droits de l'Homme*. Dernièrement, il est recommandé d'utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération *L'égalité femmes-hommes*.



**Fig. 1.** Le schéma du langage inclusif.

L'avantage majeur des doublets complets est qu'ils assurent la visibilité des femmes, car le lecteur ou la lectrice est forcé-e de lire les deux formes, ce qui n'est pas le cas avec les doublets abrégés. Cependant, un texte rédigé avec les doublets complets peut être ressenti comme redondant, ce qui va à l'encontre du principe de l'économie de la langue où des formes efficaces et courtes ont tendance à être privilégiées (Elmiger, 2017). De plus, les doublets complets renforcent la binarité de genre et continue à invisibiliser les personnes non-binaires.

## 2.2 L'usage du langage inclusif aujourd'hui

De notre connaissance, il n'existe pour l'instant que très peu d'études faites sur l'usage de l'écriture inclusive. Tout de même, on note Abbou (2011) qui a étudié l'usage de l'*antisexisme linguistique* dans les brochures libertaires et Dumais (2007) qui s'est focalisée sur la *rédaction non-sexiste* dans les textes officiels du Québec. Outre l'usage des doublets complets, Dumais note l'apparence d'une note explicative du type « pour raisons [...] le masculin englobe le féminin » (Dumais 2007, p. 39) au début ou à la fin du document. Cependant, la majorité des organismes et des ministères étudiés font usage du masculin générique sans note explicative. Les trois principales justifications avancées dans les notes explicatives sont : « 1) le masculin est générique ; 2) l'emploi du masculin allège le texte ; 3) il facilite la lecture du texte. » (Dumais 2007, p. 42). Elle relève aussi que dans les documents destinés directement à la population, la rédaction non-sexiste est plus courante que dans les rapports annuels, où le ton est plus rigide.

Plus récemment, Elmiger (2017) tente de faire une typologie des stratégies existantes à ce jour. Il tire la conclusion qu'il existe aujourd'hui deux méta-stratégies principales du langage inclusif. D'un côté, le *dédoublement* vise à mentionner à la fois la forme masculine et la forme féminine avec les doublets complets ou abrégés. De l'autre côté, la *réduction de la variation binaire* vise à neutraliser la différence entre le genre masculin et le genre féminin afin de rompre avec cette binarité, à l'aide de formulations épécènes ou d'innovations linguistiques.

Quant à la neutralisation, Elmiger y remarque également deux tendances, l'une créant des néologismes avec un suffixe reconnu épécène, donnant *professoraire* ou *professoriste*, *écrivainaire* ou *écrivainiste*. C'est cette approche qui a été appliquée par la *Fédération des professionnelles* au Canada. L'autre tendance inclut les deux désinences dans le même mot : *chômeuseuse* et *heureuseuse*. Ses observations sont ensuite confirmées par Abbou et al. (2018, p. 135), qui en plus ajoutent que « l'écriture inclusive permet [...] à des personnes

d'instancier graphiquement qu'elles se définissent comme trans non binaires ou comme intersexes (comme dans *je suis fabuleux-se*). ». L'argument d'inclure les personnes non-binaires est cependant relativement récent et assez peu entendu dans les débats publics.

### 2.2.1 Le langage inclusif et la lisibilité

En ce qui concerne le langage inclusif et la lisibilité, nous n'avons trouvé qu'une étude sur le sujet. Gygax et Gesto (2007) ont fait lire cinq textes à un groupe d'étudiant-es, chaque texte décrivant un métier différent. Pour chaque texte quatre versions différentes étaient rédigées : le masculin générique ; le féminin générique ; les doublets complets ; et les doublets abrégés. Chaque participant-e lisait le texte soit dans sa version masculin générique, soit dans sa version féminin générique, soit avec l'emploi d'un des deux doublets. La lecture des textes était suivie de quelques questions de compréhension ainsi qu'une évaluation portant sur « la lourdeur, le caractère ennuyeux, l'agréabilité et la cohérence des textes. » (Gygax et Gesto 2007, p. 245). Le temps de lecture pour chaque partie était aussi noté. Les résultats ont montré que les doublets abrégés ainsi que le féminin générique ralentissaient la vitesse de lecture, mais qu'après la première lecture, les participant-es s'y habitudeaient et retrouvaient leur vitesse de lecture normale. Pour ce qui est de l'évaluation du texte faite après la lecture, aucune version n'a été moins bien évaluée qu'une autre.

## 3 L'enquête

### 3.1 Le questionnaire

Le questionnaire a été distribué en ligne en avril 2019, après une phase de pilotage, décrite en détail dans Tibblin (2019). Le seul critère pour y répondre était d'avoir le français comme langue maternelle, ou d'avoir fait sa scolarité en français. Au total, il comprenait 45 questions et la durée pour le terminer était estimée à environ 20 minutes. Tout d'abord, les francophones étaient envoyé-es vers un blog où l'enquête était présentée. Après le texte d'introduction se trouvait un lien qui dirigeait la personne vers le questionnaire. Comme la moitié de l'échantillon devait lire un texte<sup>i</sup> au masculin générique et l'autre moitié en langage inclusif, ce lien a été généré par le blog et ainsi, la version à laquelle la personne a été confrontée est aléatoirement choisie. Quelle que soit la version du texte, il a été suivi de trois questions de contrôle et une évaluation ( $\alpha = .88$ ) où les participant-es devaient indiquer à quel point iels trouvaient le texte facile à lire, compliqué, clair, compréhensible, cohérent et lourd sur une échelle Likert à cinq degrés. Lors de la réécriture du texte original en langage inclusif nous avons opté pour les doublets abrégés avec le point médian, sauf dans le cas de *il*, où nous avons choisi les doublets complets *il ou elle*.

Afin de mesurer les attitudes des francophones envers le langage inclusif, une échelle à items multiples ( $\alpha = .92$ ) comprenant les huit items ci-dessous a été élaborée.

- a. Nous ne devrions pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement. (inversé) (Parks & Robertson, 2000)
- b. Se soucier du langage sexiste est inutile. (inversé) (Parks & Robertson, 2000)
- c. La langue française ne sera jamais changée, car elle est trop profondément enracinée dans la culture. (inversé) (Parks & Robertson, 2000)
- d. Bien que le changement soit difficile, nous devrions quand même essayer d'appliquer le langage inclusif. (Parks & Robertson, 2000)

- e. Personnellement, il m'est important d'utiliser un langage inclusif. (Sczesny, Moser, & Wood, 2015)
- f. Le langage inclusif n'a pas d'avantages sur le masculin générique. (inversé) (Sczesny et al., 2015)
- g. L'usage du masculin générique est une propriété de la langue française et n'a rien à voir avec les inégalités entre les sexes dans la société. (inversé) (Prentice, 1994)
- h. Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporés dans notre langue. (Prentice, 1994)

Chaque item était suivi d'une échelle Likert contenant les réponses *Pas du tout d'accord*, *Plutôt pas d'accord*, *Neutre*, *Plutôt d'accord* et *Tout à fait d'accord* ainsi que l'option *Aucune alternative ne me convient*.

Pour mesurer l'adhésion au langage inclusif selon le genre textuel, la phrase *Je trouve qu'il est convenable d'utiliser le langage inclusif dans* était présentée, suivie de différents genres textuels : des conversations informelles ; des conversations formelles ; des journaux ; le cadre scolaire ; des textes littéraires ; des textes officiels et juridiques et la même échelle Likert que ci-dessus. Un espace était aussi dédié aux commentaires.

Dernièrement les répondant-es devaient indiquer leurs connaissances antérieures à propos du langage inclusif ainsi que leur usage personnel du langage inclusif, et pouvaient élaborer leur réponse sous la question *Pourquoi ? Y-a-t-il des contextes où vous le pratiquez plus ou moins souvent ?*

### 3.2 Description de l'échantillon

Notre échantillon compte 377 francophones, 183 ayant lu le texte au masculin générique et 194 en langage inclusif. La répartition des genres est la suivante : 57,3% (n=216) de femmes, 37,7% (n=142) d'hommes, 1,9% (n=7) d'un autre genre et 3,2% (n=12) ont préféré ne pas l'indiquer. La tranche d'âge va de 16 jusqu'à 69 ans, mais la moitié des répondant-es ont entre 22 et 31 ans. 67,6% (n=255) habitent en France, 25,7% (n=97) dans une autre aire francophone et 6,6% (n=25) dans une aire non-francophone. Pour ce qui est du niveau d'éducation, 5% (n=19) n'ont pas fait d'études supérieures, 14% (n=51) ont fait un ou deux ans, 20% (n=74) ont fait trois ans d'études, 10% (n=39) quatre ans, 46% (n=172) ont fait cinq ans d'études supérieures et 6% (n=22) ont fait plus de cinq ans d'études.

## 4 La relation entre les attitudes et l'évaluation du texte

### 4.1 Les attitudes envers le langage inclusif

À partir des réponses sur l'échelle Likert, un score moyen a été calculé pour chaque personne et nous a servi de variable dans les analyses statistiques.

Un test t à un niveau de  $p < .05$  indique que les femmes ( $M = 3.38$ ,  $ET = 1.12$ ) ont des attitudes significativement plus positives que les hommes ( $M = 2.68$ ,  $ET = 0.97$ ),  $t_{Welch}(276.99) = 5.7838$  ;  $P < .001$ . Outre l'effet du genre, un effet significatif pour la variable *Aire linguistique* a été trouvé [ $F(2, 329) = 4.77$ ,  $P < .01$ ] et un test Tukey HSD a montré que seulement le score moyen du groupe *France* ( $M = 3.03$ ,  $ET = 1.2$ ) diffère du score des *Autres aires francophones* ( $M = 3.47$ ,  $ET = 0.93$ ). C'est-à-dire que les francophones habitant en France manifestent des attitudes légèrement plus négatives que ceux habitant une autre aire linguistique francophone.

### 4.1.1 Discussion des résultats

D'abord, nos résultats indiquent une différence dans les attitudes selon le genre de la personne. Spécifiquement, les femmes ont des attitudes plus positives que les hommes. Compte tenu des recherches antérieures (Bengoechea et Simón 2014 ; Parks et Roberton 2005 ; Tibblin 2016), la différence entre les genres n'est pas étonnante.

Ensuite, une différence dans les attitudes a été trouvée entre les francophones habitant en France et ceux habitant une autre aire linguistique francophone. Il est vrai qu'aucune étude ne s'est, de notre connaissance, focalisée sur ce paramètre en ce qui concerne les attitudes envers le langage inclusif, mais tenant compte des observations faites concernant l'effet de l'aire linguistique sur la réception de la réforme de l'orthographe (Groupe RO 2012 ; Ousselin 2004) et l'application de la féminisation des noms de métier (Dister & Moreau, 2006), il n'est pas étonnant que ce soient les Français-es de notre échantillon qui expriment les attitudes les plus négatives. Cette réticence peut aussi s'expliquer par le traitement, souvent négatif, du sujet par les médias français. Comme les médias constituent un facteur important dans la formation des attitudes (Lasagabaster, 2006) il n'est pas surprenant que les Français-es aient montré des attitudes plus négatives que les répondant-es habitant d'autres aires francophones, où les médias semblent, en général, avoir été plus tolérants envers ce langage. Il serait cependant nécessaire d'effectuer des études ciblant plus précisément le traitement du langage inclusif des médias de chaque aire linguistique pour confirmer la différence. Vu que nous avons dû, faute de répondant-es, regrouper toutes les aires francophones autres que la France dans un groupe, nous ne pouvons distinguer les attitudes des personnes québécoises, suisses et belges. Par conséquent, il est impossible de savoir si les recommandations officielles ont un effet sur les attitudes.

### 4.2 L'évaluation du texte

Afin de voir si le texte a été bien lu et compris, nous avons calculé les taux de réussite pour les questions de contrôle. Sur les 377 répondant-es, 77,2% (n=291) ont eu toutes les réponses correctes ; 96,3% (n=363) ont eu au moins deux réponses correctes ; 99,7% (n=376) ont eu au moins une réponse correcte. Seules les 363 personnes ayant eu au moins deux réponses correctes aux questions de contrôle ont été retenues pour ces analyses.

Un test *t* à un niveau de  $p < .05$  a indiqué que le texte au masculin générique ( $M = 3.63$ ,  $ET = 0.87$ ) a été mieux évalué que celui rédigé en langage inclusif ( $M = 2.89$ ,  $ET = 1.01$ ),  $t_{Welch}(358.51) = -7.4688$  ;  $P < .001$ . En résumé, le texte écrit en langage inclusif (LI) a été moins bien évalué que celui écrit au masculin générique (MG).

Si nous comparons les réponses des items où le texte est rédigé en langage inclusif avec les réponses où le texte était au masculin générique, nous voyons de grandes différences. Le seul adjectif positif ou une majorité se montre d'accord dans la figure (2) est (e) *cohérent*. Pour tous les autres items, la tendance est claire : le texte rédigé en langage inclusif est perçu comme moins facile à lire, plus compliqué, moins clair et plus lourd. Toutefois, il reste assez compréhensible, bien qu'il le soit moins que le texte écrit au masculin générique.

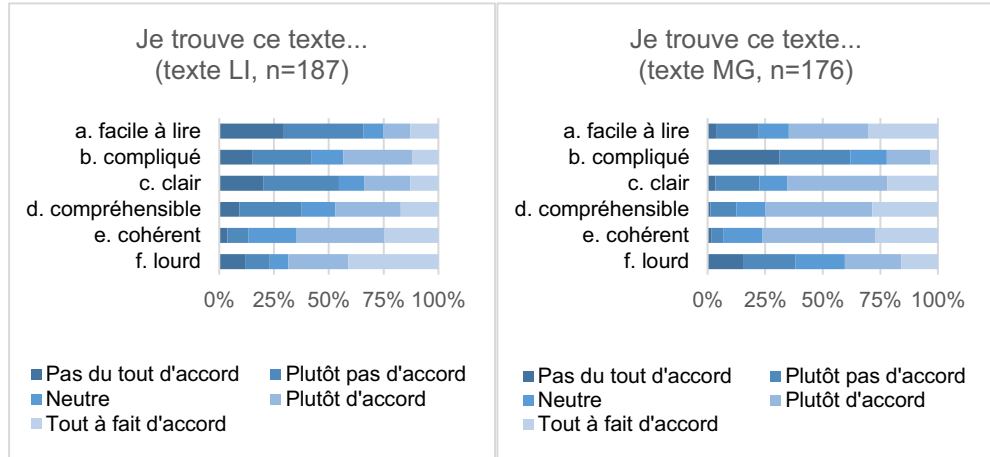


Fig. 2. L'évaluation du texte en langage inclusif. Fig. 3. L'évaluation du texte avec masculin générique.

Tenant compte de ces résultats, il est peu surprenant de voir que le type de texte ne semble pas avoir eu grand effet sur les questions de contrôle. Le pourcentage de gens ayant eu toutes les réponses correctes lorsque le texte est en langage inclusif est à 76,8% et à 77,6% avec le texte au masculin générique.

Une analyse de régression bivariée montre que les deux prédicteurs *Texte* et *Attitudes envers le langage inclusif* ainsi que leur interaction expliquent 37,1% de la variation ( $R^2_{\text{Multiple}} = .3709$ ,  $R^2_{\text{Ajusté}} = .365$ ,  $F(3,316) = 62.11$ ,  $P < .001$ ). Ces résultats indiquent que lorsque le texte est rédigé au masculin générique, les attitudes d'une personne ne sont pas importantes. Cependant, avec un texte en langage inclusif, les attitudes d'une personne jouent un grand rôle car plus une personne a des attitudes positives, meilleure sera son évaluation du texte.

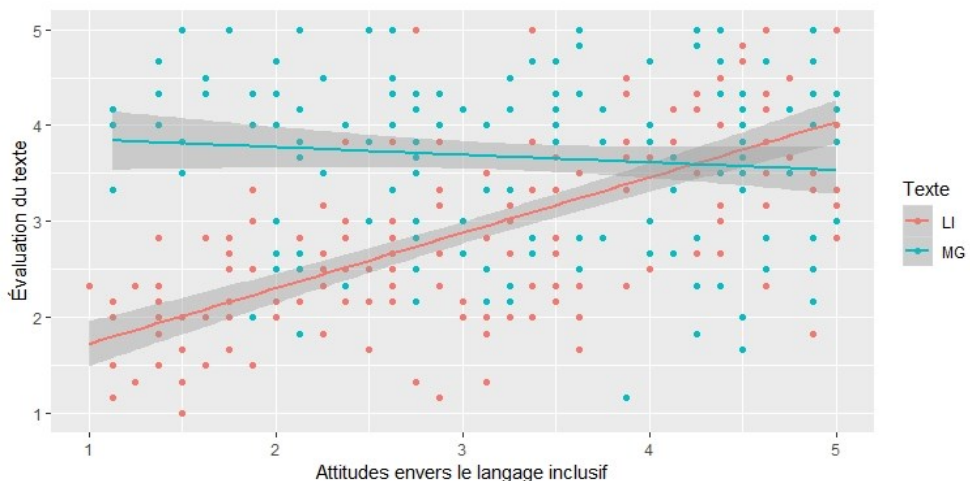


Fig. 4. Le modèle final pour l'évaluation du texte. LI = langage inclusif, MG = masculin générique.

Les parties foncées indiquent les intervalles de confiance à 95%. Nous voyons que lorsque le texte est écrit au masculin générique les attitudes envers le langage inclusif n'influencent qu'à peine l'évaluation du texte, contrairement à la version où le texte est écrit en langage inclusif où nous voyons de façon claire une corrélation positive entre les attitudes envers le langage inclusif d'une personne et son évaluation du texte.

#### 4.2.1 Discussion des résultats

La figure (4) ci-dessus montre que lorsque le texte est rédigé en langage inclusif, les attitudes d'un individu influencent la façon dont il évaluera le texte ; plus il a des attitudes positives, meilleure sera son évaluation. Néanmoins, lorsque le texte est écrit au masculin générique, les attitudes envers le langage inclusif n'ont pas d'effet sur l'évaluation. Comme le masculin générique est en opposition avec le langage inclusif, le résultat logique serait que les personnes avec des attitudes positives évalueraient un texte au masculin générique moins bien. Alors pourquoi n'est-ce pas le cas ?

Ces résultats suggèrent que le masculin générique est toujours vu comme la façon neutre et non-marquée d'écrire un texte. Lire un tel texte ne semble pas provoquer d'émotions particulières, à l'inverse de la lecture d'un texte en langage inclusif qui est toujours en dehors de la norme. Compte tenu des réponses ouvertes dont une majorité évoque le lien avec le féminisme, nous pouvons dire que l'application du langage inclusif ne semble pas être perçue comme neutre, mais comme un acte souvent étiqueté féministe. En conséquence, des attitudes positives envers le féminisme augmentent les chances d'attitudes positives envers le langage inclusif. Le changement d'attitude par un changement de comportement peut aussi s'appliquer sur l'évaluation d'un texte écrit en langage inclusif. Ainsi, si dans le futur le langage inclusif est de plus en plus appliqué et normalisé, l'amalgame entre féminisme et ce type de rédaction pourrait se réduire.

Contrairement à ce qu'ont trouvé Gygax et Gesto (2007), nos répondant-es ont moins bien évalué le texte rédigé en langage inclusif que le même texte au masculin générique. Mais, il faut souligner qu'il y a de grandes différences entre les deux études. D'abord, dans notre étude les participant-es savaient d'avance que le langage inclusif était l'objet d'étude principal. Il est possible que ce soit, en partie, cette connaissance antérieure qui a causé la projection des attitudes sur l'évaluation du texte en langage inclusif. Dans l'étude de 2007, les participant-es savaient seulement qu'il s'agissait d'une étude sur la lecture. De plus, leur étude a été menée en 2007, dix ans avant que *Le Figaro* ne publie l'article déclencheur du débat médiatique sur le sujet. Lorsque nous demandons, en 2019, l'avis des francophones, le sujet est encore médiatisé. À cet aspect diachronique s'ajoute le facteur diatopique, car les participant-es habitaient en Suisse. Vu que nos résultats ont indiqué que les personnes habitant une aire linguistique francophone autre que la France ont des attitudes plus positives que les Français-es, et que ces attitudes influent sur la façon dont le texte sera évalué, il se peut que l'aire linguistique contribue à expliquer la différence de résultat. Comme nous n'avons pas mesuré la vitesse de lecture nous ne pouvons savoir si le langage inclusif l'a influencée pour notre échantillon, mais notons qu'aucune différence n'a été observée dans les résultats des questions de contrôle selon le texte lu. De plus, le texte en langage inclusif est toujours perçu comme cohérent par la plupart des personnes, ce qui avec la bonne compréhension du texte indique que les lecteurs et lectrices comprennent bien un texte même en langage inclusif. Bien sûr, nous avons besoin de plus de recherche dans ce domaine afin de tirer des conclusions sur l'influence du langage inclusif sur la lisibilité du texte. De plus, il est important de mener des études concernant les personnes dyslexiques ou malvoyantes pour assurer que le langage inclusif le soit pour tout le monde.



## 5 Tolérance et usage du langage inclusif

### 5.1 Les différents genres textuels

La première question ouverte demande d'indiquer à quel point on est d'accord avec l'usage du langage inclusif dans six genres textuels, listés dans la figure (5). Pour évoquer des commentaires, l'échelle Likert était suivie de la question « Pourquoi ? », où un total de 80 personnes (21,2%) ont écrit leur avis ou expliqué leur réponse.

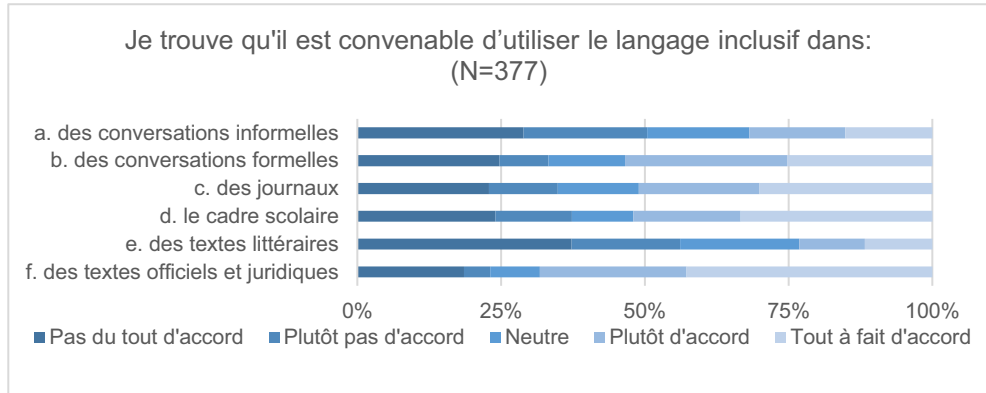


Fig. 5. Le langage inclusif dans différents genres textuels.

Les types de texte où plus de la moitié des personnes trouvent convenable de faire usage de ce langage sont (f) *des textes officiels et juridiques* (67%), (b) *des conversations formelles* (53%), (d) *le cadre scolaire* (52%) et (c) *des journaux* (51%). Les deux genres textuels où la plupart de notre échantillon ne sont pas d'accord pour l'utiliser sont (e) *des textes littéraires* (56%) et (a) *des conversations informelles* (50%). Ces deux derniers ont en plus un taux particulièrement élevé de réponses *Neutre*, 21% et 18% respectivement, par rapport aux autres types de texte. Cette neutralité se reflète aussi dans certains commentaires :

- (1) « Il est très difficile d'utiliser le langage inclusif lors de [sic] conversation [sic] informelles, la parole allant souvent trop rapidement. Ce qui n'est pas le cas de conversation formelle [sic] qui peuvent être préparé [sic], au même titre que les journaux et au sein du cadre juridique. [...] Pour moi les romans ou la poésie doit rester libre du choix de son auteur ou autrice. »

En regardant de plus près les commentaires, nous trouvons une potentielle explication justifiant en quoi le langage inclusif est considéré comme plus convenable dans les quatre genres mentionnés ci-dessus : ce sont des textes qui sont déjà soumis à des règles de rédaction et qui sont destinés à un grand public.

- (2) « Il est convenable de l'utiliser dans tous les contextes, mais au point où nous en sommes, l'exigence première doit se porter sur les textes travaillés "professionnellement" : des textes qui de toute façon sont soumis à des exigences particulières en termes de langage, et donc le volet inclusif peut faire partie de ces exigences de base, et cela permet de montrer l'exemple et de normaliser la chose. »

D'un côté, on voit avancé l'argument de précision pour l'usage du langage inclusif dans ces textes. Vu que le langage inclusif précise exactement qui est concerné-e par un texte, il a son intérêt dans des textes juridiques et publics, comme cette personne le dit :

- (3) « Seul le texte officiel a vocation à être véritablement spécifiant, et mérite donc la suppression des ambiguïtés. Cependant, il me semble bien plus naturel de définir initialement les textes comme universels face au genre plutôt qu'alourdir un langage légal déjà difficile d'accès. »

De l'autre côté, quelques personnes trouvent que ces textes sont déjà assez difficiles à lire et que c'est pourquoi le langage inclusif ne devrait pas leur être appliqué :

- (4) « Surtout pas dans les textes officiels, ils sont déjà difficiles à lire, inclure l'écriture inclusive va aggraver les inégalités [sic] en les rendant plus difficiles à lire. »

Pour ce qui est du cadre scolaire, quelques individus invoquent aussi l'importance d'intégrer le langage inclusif dès l'apprentissage de lecture et de l'écriture :

- (5) « Je pense qu'on apprend le français via le cadre scolaire et ce qu'on lit (journaux, textes, ...), c'est pour moi la priorité. Ensuite, à chacun de l'appliquer au mieux. »

Afin de résumer, nous pouvons dire que le langage inclusif est perçu comme plus adapté dans les textes destinés au grand public, car cela contribuerait à sa normalisation. De plus, ces textes bénéficieraient de la précision et de l'inclusion apportées par le langage inclusif. Toutefois, quelques répondant-es sont contre son application dans les textes officiels par souci de rendre ces textes, déjà compliqués à lire, encore plus difficiles, ce qui contribuerait aux inégalités quant à l'accès à ces textes.

### 5.1.1 *Discussion des résultats*

Ces résultats montrent qu'il est jugé plus pertinent d'utiliser le langage inclusif dans des textes destinés au grand public tels que des textes journalistiques, des textes publics et même des textes scolaires. Ces résultats sont conformes à ceux de Dumais (2007), et confirment que le choix d'appliquer le langage inclusif dépend en grande mesure du public ciblé. Tenant compte de la polémique causée en 2017 lors de la publication du manuel scolaire chez Hatier, il est assez étonnant de voir que plus de la moitié de notre échantillon est en faveur de l'application du langage inclusif dans les manuels scolaires. Ceci s'explique probablement par deux choses : le type de langage inclusif utilisé et le fait que notre échantillon ne soit pas représentatif pour toute la population. Dans les médias il s'est avant tout agi du langage inclusif avec les points finaux ou médians comme stratégie principale, pendant que la pluralité de stratégies possibles est dans notre questionnaire soulignée, ce qui a potentiellement contribué à une plus grande acceptation du langage inclusif dans tous les types de texte. Le langage inclusif est par certains individus considéré convenable sous condition que l'on emploie les doublets complets ou les parenthèses. Comme la répartition d'âge et de niveau d'éducation de notre échantillon ne correspond pas à celle de toutes les personnes francophones, il est possible que nous ayons simplement échoué à atteindre ceux qui trouvent qu'il serait inacceptable d'appliquer le langage inclusif dans les textes scolaires.

Le fait que l'usage des doublets complets est plus accepté est intéressant en termes de lisibilité, car les répondant-es de Gyax et Gesto (2007) ont mis moins de temps à s'habituer à un texte utilisant les doublets complets que s'il utilisait les doublets abrégés. En plus, c'est cette stratégie qui est rentrée en usage au Québec, l'aire linguistique où le langage inclusif est recommandé depuis le plus longtemps. C'est aussi la stratégie qui serait la plus

avantageuse pour les personnes dyslexiques ou malvoyantes. Cependant, cette stratégie ne fait que renforcer la binarité de genre, et invisibilise par conséquent les personnes non-binaires. Pour l'instant il est impossible de dire qu'une stratégie est meilleure qu'une autre, mais nous constatons que chacune a ses avantages et désavantages. Seul le futur pourra nous dire si une stratégie l'emportera sur les autres, ou si elles vont coexister.

## 5.2 L'usage personnel des francophones

À la question « Utilisez-vous le langage inclusif ? », 2% se disent l'utiliser toujours ; 17% l'utilisent la plupart du temps ; 24% en font usage de temps en temps ; 23% s'en servent mais très rarement et finalement 34% ne l'utilisent jamais. Cette question était suivie de la question « Pourquoi ? Y-a-t-il des contextes où vous le pratiquez plus ou moins souvent ? », à laquelle 136 personnes (36,1%) ont répondu. En regardant les résultats il est très important de se rappeler qu'il s'agit ici d'une autoévaluation et que nous ne pouvons donc nous fier entièrement à ces résultats.

1,6% (n=4) disent n'avoir aucune connaissance préalable à propos du langage inclusif ; 2,4% (n=9) ne connaissaient le langage inclusif qu'à peine ; 19,5% (n=73) le connaissaient seulement un peu ; 45,9% (n=173) le connaissaient plutôt bien et finalement 30,9% (n=116) disent connaître le langage inclusif très bien dès avant l'enquête.

En regardant les commentaires à la question portant sur l'usage personnel, nous voyons des points en commun avec ceux de la question concernant les différents genres textuels car 22 personnes disent qu'elles appliquent le langage inclusif dans des contextes formels. Il apparaît aussi que l'usage de ce type de rédaction dépend beaucoup du public ciblé, surtout s'il est familier avec le langage inclusif. Parmi les témoignages nous lisons que la peur du jugement des autres fait que certain-es répondant-es s'abstiennent de l'utiliser, surtout quand il y a un enjeu comme lors des demandes de subventions ou des entretiens d'embauche. Certain-es, comme le commentaire (6), disent aussi que le fait d'appliquer le langage inclusif détourne l'attention du public et par conséquent, le sujet principal passe inaperçu.

- (6) « L'utilisation du langage inclusif n'est pas neutre. J'ai essayé de l'utiliser dans des billets de blogs, mais j'ai arrêté [sic] car les débats dans les commentaires ce [sic] concentraient uniquement sur cette [sic] aspect. »

Le commentaire (7) illustre bien plusieurs aspects qui reviennent dans les commentaires car il invoque le temps donné à la rédaction comme un facteur influençant, ainsi que l'avis des destinataires. À la fin il aborde l'importance de l'habitude, un sujet récurrent dans plusieurs commentaires, qu'il s'agisse du langage inclusif avec des néologismes ou avec des doublets.

- (7) « J'essaie de l'utiliser dans mes échanges formels, des échanges où je peux prendre le temps de réfléchir à ce que j'écris car le langage inclusif n'est pas encore un réflexe pour moi. Certaines formes de langage inclusif sont entrées dans mes habitudes, mais pas au point de pouvoir écrire un texte entièrement inclusif sans que cela ne me demande un effort particulier et du temps.

Dans certains contextes, en fonction des destinataires, je ne sais pas si écrire en inclusif serait bien reçu, donc je m'abstiens. (par exemple à l'école)

Enfin dans mes échanges informels, écrits ou oraux, j'avoue ne pas souvent prendre la peine d'utiliser un langage

inclusif : par souci de rapidité comme mentionné précédemment, par habitude / oubli, ou par fainéantise parce que je sais que les personnes avec qui je communique ne se soucient pas particulièrement de cette problématique. [...]

J'aime beaucoup le concept des formes comme Iels, Ceux, je trouve ça très intelligent de combiner les deux formes pour en faire une troisième neutre et pratique à utiliser, mais j'ai beaucoup de mal à les utiliser, à l'oral encore plus qu'à l'écrit, parce que justement ce sont de nouvelles formes, que tout le monde n'a pas assimilées et qui sonnent quand même encore un peu étrange (alors que par exemple utiliser "celles et ceux", je n'ai aucun mal, si ce n'est que parfois j'oublie et l'habitude de dire seulement "ceux" revient, mais ce n'est pas un blocage comme "celleux") »

Beaucoup de personnes disent l'utiliser moins à l'oral, soit par souci de rapidité soit parce qu'elles ne savent pas comment le prononcer. Quelques personnes avancent justement cet argument pour justifier qu'elles n'utilisent jamais le langage inclusif, que ce soit à l'oral ou à l'écrit :

- (8) « Le langage inclusif viole ce que je considère être l'une des règles de base de toute langue écrite : quand on lit un texte écrit, on peut le "prononcer" dans sa tête ou à voix haute. Quand je lis "les étudiant·e·s ont été heureu·x·se·s de participer", je n'ai aucune idée de la manière dont il convient de le lire. Si l'idée est de prononcer "les étudiantes et étudiants ont été heureuses et heureux de participer", alors pour moi c'est ainsi qu'il faudrait l'écrire. »

Un dernier thème récurrent lorsque l'on regarde les commentaires est celui de l'usage d'autres stratégies que les doublets abrégés avec les points finaux ou médians. Les stratégies les plus souvent citées sont celle des parenthèses et celle des doublets complets, mais les commentaires relèvent aussi de la règle de proximité, des formules épïcènes et des néologismes. L'argument principal pour l'usage des parenthèses semble être qu'elles sont utilisées depuis longtemps :

- (9) « Je n'utilise jamais les points (comme décrit.te) qui est associé à une idéologie identitaire essentialiste nauséabonde, mais j'utilise régulièrement les parenthèses, qui sont très utilisées depuis très longtemps. »

De nombreuses personnes jugent le langage inclusif plus pertinent si la stratégie utilisée diffère de celle du texte présenté au début du questionnaire. Prenons le commentaire (10) comme exemple, dont l'auteur est contre l'application du langage inclusif pour chaque genre textuel, mais :

- (10) « Uniquement dans le cadre du langage inclusif utilisant les points médians (la forme "Les ouvriers et ouvrières" ou "Chèr(e)s" ne me dérange pas). »

Pour résumer, les attitudes des destinataires envers le langage inclusif ont une influence sur la prise en compte de ces principes dans le texte rédigé, de peur d'être jugé-e. De plus, beaucoup de personnes disent qu'elles n'ont pas suffisamment l'habitude d'utiliser ce type de rédaction, et c'est pourquoi il est plus important de l'appliquer dans des textes lus par

beaucoup de gens. Ensuite, le langage inclusif est peu appliqué à l'oral, soit par manque d'habitude, soit parce que l'on ne sait pas comment le lire à voix haute. Dernièrement, nous voyons que d'autres stratégies que les doublets abrégés avec des points sont souvent utilisées, notamment les doublets complets ou les doublets abrégés avec des parenthèses, et qu'un tel usage est considéré comme mieux adapté.

### 5.2.1 Discussion des résultats

Lorsque l'on regarde l'utilisation du langage inclusif de notre échantillon, seulement un tiers des répondant-es disent qu'ils ne l'appliquent jamais. Cependant, les commentaires laissés montrent que l'usage varie énormément et confirment donc les résultats des études antérieures (Abbou, 2011 ; Abbou et al., 2018 ; Elmiger, 2017). Le spectre va d'une personne utilisant les doublets abrégés aux parenthèses uniquement dans les en-têtes de lettre jusqu'à une autre qui incorpore néologismes, points finaux et tournures épiciènes quel que soit le genre textuel. Notons aussi que seulement 3% disent ne pas connaître le sujet du tout ou à peine, ce qui montre que le langage inclusif est un phénomène bien connu parmi les francophones d'aujourd'hui.

Outre l'influence du genre textuel, les commentaires démontrent aussi que les pairs d'une personne peuvent influencer son choix d'utiliser le langage inclusif, ce qui est aussi le cas avec les comportements (Lasagabaster, 2006). Le jugement des autres joue donc un grand rôle dans l'usage, car quelques individus témoignent qu'ils s'abstiennent d'utiliser le langage inclusif lorsqu'il y a des enjeux et qu'ils ont peur d'être jugés négativement. L'emploi du langage inclusif peut aussi servir à consciemment marquer soit la distance avec ses partisans soit l'appartenance à un groupe social.

Un dernier point important à relever est le fait que de nombreux commentaires traitent de la prononciation d'un texte écrit en langage inclusif. On entend que les doublets abrégés sont imprononçables, ce qui dissuade l'usage des commentateurs et commentatrices. Cet aspect souligne la nécessité de rédiger un guide sur la prononciation d'un texte écrit en langage inclusif, et des lignes directrices sur son usage à voix haute.

## 6 Conclusion

Premièrement, un effet significatif des variables *Genre* et *Aire linguistique habitée aujourd'hui* a été trouvé. Les femmes ont des attitudes plus positives que les hommes, et les personnes habitant une aire francophone autre que la France ont manifesté les attitudes les plus positives.

Deuxièmement, une forte influence des appréciations d'une personne à l'égard du langage inclusif sur son évaluation d'un texte a été trouvée, mais seulement lorsque le texte est rédigé en langage inclusif. Il s'avère que plus les attitudes d'une personne sont positives, meilleure sera son évaluation du texte. Bien que le texte ait été mieux évalué au masculin générique, les résultats des questions de contrôle indiquent que le texte en langage inclusif semble être bien compris, suggérant que ce sont, en partie, les attitudes négatives d'une personne qui fait qu'elle perçoit le texte comme moins lisible. Comme l'argument de lisibilité est souvent invoqué dans le débat contre le langage inclusif, ces résultats apportent des nouvelles perspectives importantes.

Enfin, quelques mots sur l'usage du langage inclusif. Les réponses des questions ouvertes ont souligné la grande importance que revêt l'habitude de voir le langage inclusif appliqué ; que les doublets complets semblent être la stratégie la plus acceptée et utilisée ; qu'il y a un besoin d'énoncer des lignes directrices quant à la prononciation des doublets abrégés. Avec un taux de connaissance à 97% et d'usage à 66% dans notre échantillon, nous osons dire que le langage inclusif est en bonne voie pour s'ancrer dans la langue française, ce qui pourrait contribuer à améliorer les attitudes à son égard.

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Jonas Granfeldt, pour son soutien et ses conseils apportés tout au long de la rédaction du mémoire, ainsi que tous ceux et toutes celles qui m'ont aidée dans l'élaboration et la diffusion du questionnaire.

## Références bibliographiques

- Abbou, J. (2011). *L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : Pratiques d'écriture et métadiscours*. Université de Provence - Aix-Marseille I.
- Abbou, J., Arnold, A., Candea, M., & Marignier, N. (2018). Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculatation. *Semen : Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 44(1), 133-150.
- Bengoechea, M., & Simón, J. (2014). Attitudes of University Students to Some Verbal Anti-Sexist Forms. *Open Journal of Modern Linguistics*, 04(01), 69-90.
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2006). « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France. *Langage et société*, 115(1), 5.
- Dumais, H. (2007). L'occultation des femmes dans les textes officiels du Québec. *Nouvelles Questions Féministes*, 26(3), 39-46.
- Elmiger, D. (2017). Binarité du genre grammatical – binarité des écritures ? *Mots*, (113), 37-52.
- Groupe RO. (2012). Les francophones et les rectifications orthographiques de 1990. État des connaissances et des usages en 2010. *Glottopol*, (19).
- Gygax, P., & Gesto, N. (2007). Féminisation et lourdeur de texte. *L'Année psychologique*, 107(02), 239.
- Lasagabaster, D. (Éd.). (2006). Les attitudes linguistiques : Un état des lieux. *Ela. Études de linguistique appliquée*, 4(144), 393-406.
- Ousselin, E. (2004). Aux accents, citoyens ! La résistance à la réforme de l'orthographe. *The French Review*, 77(3), 490-499.
- Parks, J. B., & Robertson, M. A. (2000). Development and Validation of an Instrument to Measure Attitudes Toward Sexist/Nonsexist Language. *Sex Roles*, 42(5/6), 415-438.
- Parks, J. B., & Robertson, M. A. (2005). Explaining Age and Gender Effects on Attitudes toward Sexist Language. *Journal of Language and Social Psychology*, 24(4), 401-411.
- Prentice, D. A. (1994). Do language reforms change our way of thinking. *Journal of Language and Social Psychology*, 13(1), 3-19.
- Szczeny, S., Moser, F., & Wood, W. (2015). Beyond Sexist Beliefs : How Do People Decide to Use Gender-Inclusive Language? *Personality and Social Psychology Bulletin*, 41(7), 943-954.
- Tibblin, J. (2016). Et si l'on rendait la langue française moins discriminatoire ? La féminisation du français : Attitudes et usages (Mémoire de licence non-publié). Université de Lund.
- Tibblin, J. (2019). Le langage inclusif : attitudes et évaluation de texte. Une étude quantitative des attitudes envers le langage inclusif et leur influence sur l'évaluation d'un texte (Mémoire de master non-publié). Université de Lund.

<sup>i</sup> Sanderson, J.-P., Vandenberghe, V. & Francaux, M. (18/06/2018). « Qui sont les 55 et + d'OLLN ? Cultivés, ouverts et geek ! ». Consulté le 19 mars 2020 sur <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/presse/actualites/qui-sont-les-55-et-d-olln-cultives-ouverts-et-geek.html>